



CDAS du 24/03/2015

Premier CDAS depuis les élections professionnelles du 04/12/2014 avec une nouvelle composition : 4 représentants SOLIDAIRES, 3 CGT(-1), 2 FO et 2 CFDT(+1).

Vos représentants CGT sont :

- Andrée HENICKE (DGFIP-Titulaire)
- Marie IGONENC (DOUANE-Titulaire)
- Martial MEBKHOUT (DGFIP-Titulaire)
- Flore VIDEMANN (DGFIP-Suppléante)
- Gisèle MESCHIN (INSEE-Suppléante)
- Michaël COUBRET (DGFIP-Suppléant)
- Serge CHALVET (RETRAITE-Expert)

Suite à l'absence du président le CDAS du 13 décembre 2014 a été annulé.

La délégation avait convoqué un nouveau CDAS le 13 janvier 2015 en occultant les règles de fonctionnement de cette instance.

La CGT a rappelé (comme lors de la séance du mois d'octobre 2014) que les mandats des représentants des OS s'arrêtaient au 31 décembre 2014. Le CDAS avec ses nouveaux représentants ne peut se réunir tant que l'arrêté ministériel fixant la composition des CDAS soit publié. **Celui-ci a été publié le 11 mars 2015.**

Nous avons décidé de ne pas participer à cette réunion bien qu'elle soit re-baptisée en groupe de travail.

Un deuxième pseudo groupe de travail (auquel la CGT n'a pas participé faute de mandat représentatif cf. ci-dessus) a eu lieu le 26/02/2015.

Durant ces deux réunions, des décisions ont été prises par des personnes non mandatées...

1- Approbation du procès verbal :

Le PV du 14/10/2014 a été approuvé (10 voix pour, 1 abstention)

2 - Vote des actions sur les Crédits d'Actions Locales (ex BIL Budget Initiatives Locales)

L'enveloppe pour 2015 est de 125 003 € (en hausse de 5% par rapport à 2014)

Il est à noter que la délégation a réaffecté sur l'année 2015, de façon arbitraire, un reliquat de 11 125 € du BIL 2014.

Les actions retenues :

Activités Enfants :

Arbre de Noël des enfants de 4 à 14 ans (à la Bourse du Travail le 2/12/2015) qui représente 40 % du budget total du CAL

Centre Aérés : La proposition de la CGT d'augmenter le nombre de jours pris en charge de 20 à 25 jours par an et par enfant est acceptée

La subvention est reconduite pour les centres de l'Équipement et SNCF.

Les centres aérés de la SNCF ne prennent plus en charge les enfants des Finances le mercredi.

Mini Colonies de la Toussaint :

Deux colonies en Auvergne pour les 6 /13ans et 9/13ans

Une colonie à Londres pour les 14/17ans

Sorties récréatives enfants :

mise en réserve jusqu'à la fin de l'année s'il reste des crédits

Soutien scolaire : suite à la proposition d'une organisation syndicale

Le manque de lisibilité ne permet de retenir cette action pour l'année 2015.

Activités Adultes :

un week-end spectacle à Paris (juin 2015)

un week-end marché de Noël à Colmar (décembre 2015)

une journée détente en Ardèche (date à définir)

trois visites urbaines sur Lyon (dates à définir)

Activités Retraités :

Une journée avec repas dansant à Villeurbanne aux Terrasses du Parc (novembre 2015)

Action mutuelle et action sociale :

initiation à la marche nordique

don du sang sur le site de Confluence

Les vacances CESF et psychologues sont reconduites ainsi que l'action « Amitiés Solidarité Finances.

Vote final :

POUR : 8 (SOLIDAIRES-FO-CFDT)

CONTRE : 3 (CGT)

Une fois de plus, la CGT déplore un manque cruel de moyens (humains et financiers) aboutissant à des choix draconiens pour l'action sociale. Un budget plus conséquent permettrait de proposer plus d'actions aux agents actifs et retraités du Ministère.

3 - Questions Diverses :

La CGT s'interroge sur la fréquentation du RIL depuis sa ré-ouverture et sur le questionnaire qui a été adressé récemment aux agents.

Réponse de la déléguée :

actuellement le nombre de rationnaires reste en deçà de ce qu'il était avant l'incendie.

Quant au questionnaire, son but est de vérifier les indices des usagers afin de verser la subvention à bon escient.

Point sur les logements réservés : (à l'initiative de la CGT)

Le parc des logements des services sociaux est actuellement de 106 logements. Deux livraisons de logements sont attendues en 2015 (situés à Vaise).

Le manque de rotation des locataires ne permettra pas de pourvoir à toutes les demandes des nouveaux arrivants.

Les demandes déposées et non satisfaites sont gardées en réserve. Une mise à jour des dossiers est effectuée chaque année,

Vos représentants :

Flore VIDEMANN (DGFIP) - Andrée HENICKE (DGFIP) - Martial MEBKHOUT (DGFIP) et Gisèle MESCHIN (INSEE)

N.B : prochain CDAS le vendredi 12 juin 2015